

CCN Electroménager : vos garanties santé, prévoyance et retraite



AG2R LA MONDIALE

Avec l'AG2R LA MONDIALE, bénéficiez d'une nouvelle prévoyance adaptée aux besoins.

AG2R La Mondiale propose des accords de branches santé prévoyance pour près de 110 branches professionnelles. Adaptées à chaque convention collective nationale (CCN), les offres d'AG2R La Mondiale, coconstruites avec les partenaires sociaux, s'accompagnent d'actions ciblées spécifiques aux besoins de chaque secteur d'activité.

Ainsi, depuis plus de 30 ans, AG2R LA MONDIALE est aux côtés des salariés et des Commerces et services de l'Audiovisuel, de l'Electronique et de l'Electroménager. Nous vous proposons de découvrir notre offre de **garanties Frais de Santé et Prévoyance** et ainsi bénéficier des **avantages de la mutualisation** qui profitent déjà à plus de 20 000 salariés de la branche.

Prévoyance Collective

Près de 5 000 entreprises des Commerces et Services de l'Electronique, de l'Audiovisuel et de l'Electroménager ont déjà rejoint le régime de garanties Prévoyance assuré et géré par AG2R La Mondiale. Gage d'équité pour les salariés travaillant dans ce secteur professionnel, les cotisations et les prestations versées par le régime de prévoyance sont mutualisées. Des prestations sont versées en complément de celles de la Sécurité sociale en cas de maternité ou d'arrêt de travail pour maladie ou accident de travail, en cas d'invalidité ; un capital, une rente éducation et une rente de conjoint sont prévues en cas de décès du salarié.

Découvrez vos garanties de prévoyance en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès.

<https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-electromenager-equipements-menager/offre-la-prevoyance-collective-dediee-aux-commerces-et-services-de-l-electronique-de-l-audiovisuel-et-de-l-electro-menager>

Santé Collective

La branche de l'électroménager a négocié un régime santé avec des garanties sans reste à charge ; AG2R La Mondiale vous propose d'améliorer le niveau de remboursement et/ou d'étendre vos garanties aux membres de votre famille.

Découvrez vos garanties santé, conformes à votre accord conventionnel et au 100% Santé.

<https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-electromenager-equipements-menager/offre-la-mutuelle-sans-reste-a-charge-dediee-aux-commerces-et-services-de-l-electronique-de-l-audiovisuel-et-de-l-electro-menager>

Retraite complémentaire

Le système de retraite en France est à plusieurs niveaux : un régime de retraite de base obligatoire, un régime de retraite complémentaire obligatoire AGIRC-ARRCO et un dispositif de retraite surcomplémentaire facultatif.

L'AGIRC-ARRCO a fait le choix, depuis de nombreuses années, de désigner AG2R AGIRC-ARRCO, caisse de retraite complémentaire de votre profession. Comment se constitue-t-elle ? Comment m'informer sur mes droits acquis ? En tant qu'entreprise, quelles sont mes obligations et comment gérer au mieux le passage à la retraite de vos salariés ?

Découvrez vos taux de retraite par répartition Agirc-Arrco.

<https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-electromenager-equipements-menager/offre-la-retraite-complementaire-des-salaries-de-la-branche-electromenager>



AG2R LA MONDIALE vous accompagne au-delà de vos garanties

Bénéficiez du programme de Prévention Branchez-vous Santé. AG2R LA MONDIALE s'engage pour concrétiser une culture prévention et installer une politique de gestion des risques. Découvrez les actions de prévention du programme Branchez-vous Santé.

Pour en savoir plus :

<https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-electromenager-equipements-menager>

Vous êtes marié, avec 1 enfant, #salarié d'une #entreprise de la branche #électroménager ? Saviez-vous qu'en cas de décès, votre bénéficiaire peut toucher jusqu'à 5 fois votre salaire annuel brut (+ 50% de majoration par enfant à charge) ?

Retrouvez le détail du régime #prévoyance « ensemble du personnel » négocié par les partenaires sociaux de la branche de l'électroménager avec @AG2RLAMONDIALE

<https://bit.ly/34Bnk1V>



Nous avons négocié que votre régime conventionnel soit un régime « ensemble du personnel » qui comprend

l'obligation du 1,50% T1